

MESSAGE DE M. OLIVIER VÉLAN
MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Paris, le 2 avril 2020

Mesdames, Messieurs,

L'épidémie de Covid-19, qui percute en ce moment même le cours de nos vies, rend la période que nous traversons exceptionnelle à bien des égards. C'est une épreuve qui bouleverse nos habitudes, déséquilibre le fonctionnement du pays et menace notre santé. La situation, vous le comprendrez, ne m'a pas encore permis de venir vous rencontrer personnellement sur votre lieu de travail.

Mais je tenais sans attendre à vous dire que je sais combien vous participez à l'engagement total de notre système de santé. Notre administration, les soignants et tous les personnels qui contribuent à la prise en charge de nos concitoyens malades et éprouvés, à pied d'œuvre contre le virus forcent mon admiration, comme celle de tous les Français. Écoutez chaque soir les applaudissements aux balcons, ils vous sont aussi destinés.

Agents des agences régionales de santé, des services déconcentrés, de l'administration centrale, des caisses de sécurité sociale, vous êtes en première ligne et je sais votre implication quotidienne pour anticiper et organiser au mieux les soins et l'accompagnement des personnes les plus fragiles, en lien avec les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux et les professionnels de santé libéraux. Le Président de la République a plusieurs fois depuis le début de cette crise souligné le travail remarquable réalisé sur le territoire par les Agences régionales de santé ; je m'y associe pleinement. Vous êtes également, pour ceux d'entre vous qui exercez vos fonctions dans les services déconcentrés en charge de la cohésion sociale mobilisés auprès des structures d'hébergement des personnes sans domicile et des demandeurs d'asile, pour garantir la distribution de l'aide alimentaire, pour soutenir les activités des services et des personnes intervenant auprès des majeurs protégés. Dans les caisses de sécurité sociale, vous répondez aux nombreuses questions du public, concernant les arrêts de travail, le versement des prestations sociales ou encore le report de l'exigibilité des cotisations.

Notre pays a pris le chemin de la résistance contre l'épidémie et c'est vous qui en tracez la voie. Dans l'effort fourni je vous dois votre sécurité : sauver des vies, c'est d'abord protéger la sienne. Tout le monde connaît désormais le risque élevé de circulation du virus. À vous, vos collègues et vos proches touchés par la maladie, je souhaite le meilleur rétablissement. Aussi, je continue d'insister sur la nécessité absolue d'appliquer les « gestes barrière » ainsi que l'ensemble des aménagements de l'activité des services arrêtés dans vos structures dans le cadre des règles fixées par le secrétariat général des ministères sociaux.

Pour tout cela, je vous remercie sincèrement. Votre courage est ma fierté et l'État par la voix du Président de la République s'est engagé à ce que la Nation le reconnaisse au plus haut niveau.

Bien fidèlement,

Olivier Véran.